



Luxembourg, le

27 DEC. 2022

**Ministère de la Mobilité et des Travaux
publics**

Département des travaux publics

4, place de l'Europe

L-2940 LUXEMBOURG

N/Réf.: 104489

V/Réf.: 281046 / 047818 // PG * DIR - 20221385

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre requête du 24 novembre 2022 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour l'abattage de trois frênes sur le CR327 entre Kirel et Knaphoscheid sur le territoire de la commune de WILTZ: section EB de KNAPHOSCHEID, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

1. L'abattage sera réalisé sur le CR327 sur le territoire de la commune de Wiltz, section EB de Knaphoscheid, conformément à la demande et aux plans soumis.
2. L'abattage se limitera à 3 arbres.
3. Les travaux d'abattage se feront entre le 1^{er} octobre et fin février.
4. Les arbres à abattre seront marqués au préalable du marteau de l'Etat par le préposé de la nature et des forêts (M. Dany Klein, tél : 621 202 131) qui sera averti avant le commencement des travaux d'abattage.
5. Les arbres seront remplacés sur le CR327 par 3 sujets haute-tige d'essence feuillue indigène adapté à la station pour le 31 décembre 2023 au plus tard et suivant les instructions du préposé de la nature et des forêts.
6. En cas de reprise moindre des plantations, un regarnissage annuel sera effectué par vos soins.
7. Le système racinaire des arbres restant en place ne sera pas endommagé et, le cas échéant, ces arbres seront protégés selon les règles de l'art.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable



Marianne Mousel
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement NORD
- Commune de WILTZ